

PRODIGE
ET CONSO
À PROXIMITÉ
RÊVE OU NOUVELLE FAÇON DE VIVRE?

Forum-débat
du 28 mai 2014

organisé par le Conseil de développement de la région d'Angers

PRODUIRE ET CONSOMMER À PROXIMITÉ : RÊVE OU NOUVELLE FAÇON DE VIVRE ?

SOMMAIRE

La démarche	p.4
Les témoignages	p.6
Les Ateliers Citoyens	p.11
Les propositions	p.12
Regard d'expert	p.24
Conclusion	p. 28
Lexique	p. 29

PRODUIRE ET CONSOMMER À PROXIMITÉ : RÊVE OU NOUVELLE FAÇON DE VIVRE ?

Cette contribution est une synthèse des échanges, témoignages et propositions entendus lors du premier Forum-débat organisé par le Conseil de développement de la région d'Angers, au printemps 2014.

LE FORUM-DÉBAT

Le mercredi 28 mai 2014 s'est tenu le premier Forum-débat du Conseil de développement de la région d'Angers, organisé en partenariat avec Le Quai-Forum des Arts dans le cadre de la programmation IMAGINE 2020.

Une centaine de citoyens se sont réunis pour échanger, débattre et faire des propositions autour de la question « **Produire et consommer à proximité : rêve ou nouvelle façon de vivre ?** ». Parmi ces citoyens, autant d'hommes que de femmes et un quart seulement sont membres du Conseil de développement.

L'événement de 4h était divisé en trois temps. La 1^{ère} partie, animée par la journaliste Anne-Sophie NOVEL, était destinée à poser la problématique et à présenter des témoignages d'acteurs de l'économie ayant intégré la proximité à leur activité. Une partie contributive était ensuite dévolue à la recherche de propositions et de pistes de travail communes. Enfin, la troisième partie était consacrée à l'intervention de l'économiste et chercheur Bernard PECQUEUR.

LA DÉMARCHE

Lors du vote de son programme d'activités 2012-2013, le Conseil de développement de la région d'Angers a choisi de consacrer un sujet de travail à l'économie de proximité et aux circuits de proximité. Un groupe composé d'une dizaine de membres s'est alors constitué autour de cette auto-saisine, en se fixant deux objectifs :

- construire un temps d'échange et de débat avec les citoyens angevins
- co-produire, avec ces citoyens, une contribution dans un format nouveau

De juin 2013 à mai 2014, le groupe de travail animé par Jean PRESSELIN (représentant du *Jardin de cocagne* au Conseil de développement) s'est réuni régulièrement afin de préparer l'événement. Soucieux de s'adresser à la fois à un public de professionnels comme de particuliers, à des spécialistes comme à des citoyens sensibilisés par le sujet, il a voulu organiser un temps fort auquel tous les Angevins puissent participer et au cours duquel puissent intervenir à la fois des experts, des témoignages d'entrepreneurs et les citoyens eux-mêmes.



En initiant cette démarche autour de la question de la proximité, le Conseil de développement de la région d'Angers ne prétend pas parvenir à dégager une solution à la crise économique actuelle. Dans un système mondialisé et globalisé, il refuse bien sûr d'encourager un repli sur soi du territoire, mais ambitieuse en revanche de prendre sa part à la mobilisation des habitants sur ce sujet. Citoyens, élus, chefs d'entreprise... Des choix quotidiens que prennent chacun de ces acteurs dépend la place que nous souhaitons collectivement redonner au local et à la proximité dans le développement de notre territoire.

Le Conseil de développement s'est ainsi dirigé vers un nouveau format d'événement, volontairement plus ouvert que les conférences ou tables-rondes qu'il organise habituellement. Ce format répond au souhait de l'instance de démocratie participative de s'adresser à un public plus large. Le Forum-débat qu'il a imaginé laisse place au partage d'information, à l'échange et au débat et enfin, à la co-production avec les citoyens Angevins, membres ou non du Conseil de développement.

Introduction de la journée par Anne-Sophie NOVEL

Synthèse

Anne-Sophie NOVEL dresse un panorama des nombreuses initiatives mises en place par des entrepreneurs comme par des particuliers depuis plusieurs années, afin de faire vivre l'économie de proximité. Essentiellement développées dans le secteur de l'alimentation, mais encore dans le secteur de l'énergie, elles visent à faire de la proximité un élément moteur, voire une solution pour le développement de l'économie locale globale et pour l'entrée en transition du territoire.

Dans un système mondialisé et globalisé, ces initiatives sont loin du protectionnisme. Il faut plutôt les considérer comme une réponse possible, comme un correctif au manque de visibilité et au manque d'emprise des citoyens sur les modes de production, de transformation, de distribution et de financement.

Quand elles sont diffusées par leurs initiateurs et partagées par des citoyens sensibilisés et mobilisés, ces expériences de proximité éclairent sur les possibles et sur les démarches à suivre pour renouveler les modèles économiques. Les entrepreneurs de l'économie de proximité, en véritables débroussailliers dans des secteurs délaissés ou à inventer, développent des projets souvent longs à financer et à concrétiser. Aussi ont-ils souvent à cœur de faire bénéficier de leur expérience ceux qui aimeraient se lancer à leur tour et sont-ils soucieux de proposer des modèles facilement reproductibles par d'autres, sur un autre territoire.

Pour aller plus loin, quelques références citées par Anne-Sophie NOVEL pendant son introduction :



BIOGRAPHIE

Anne-Sophie Novel est journaliste spécialisée dans le développement durable, l'innovation sociale et l'économie collaborative.

Lancé en 2006, son premier blog ecoloinfo.com est un projet collaboratif non-profit, qui vise à favoriser l'accès à l'information sur l'écologie et le développement durable.

Elle est l'auteur de :

La Vie Share, mode d'emploi (2013)
www.alternatives.blog.lemonde.fr

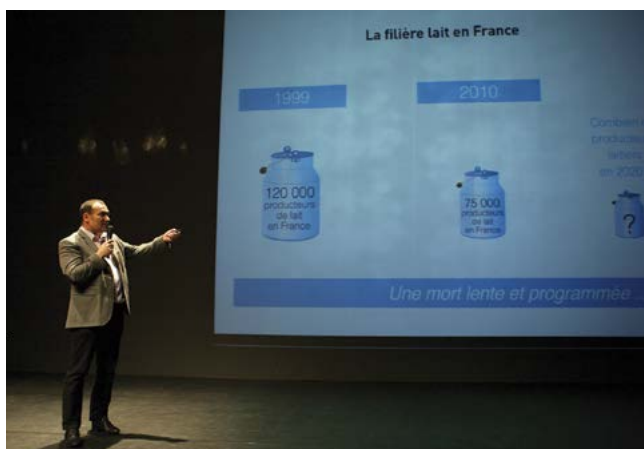
Alliance d'entreprises	Le réseau américain BALLE : www.bealocalist.org (site en anglais)
Alimentation	AMAP: www.reseau-ama.org et amap49.org La ruche qui dit oui ! : www.laruchequiditoui.fr
Énergie	Projets d'énergies renouvelables citoyens : www.energie-partagee.org Fournisseur d'électricité : www.enercoop.fr
Financements / Crowdfunding	La monnaie locale angevine : www.lamuse-monnaie.fr Coopérative de finances solidaires : www.lanef.com Acquisition foncière : www.terredeliens.org Club d'investisseurs : cigales.asso.fr

1/ En direct des éleveurs

Intervention de Fabrice HÉGRON, producteur laitier en GAEC (Montbert, 44)

Description du projet : production, transformation et commercialisation de produits laitiers UHT par des producteurs

www.facebook.com/EnDirectDesEleveurs



Alors qu'ils étaient encore 120 000 en France en 1999, les producteurs de lait n'étaient plus que 75 000 en 2010 et 63 000 en 2013. Les estimations les plus positives fixent ce chiffre à 35 000 en 2020 et les plus négatives à 20 000. En 2010, face à cette situation alarmante, 6 producteurs laitiers du sud de la Loire-Atlantique (3 GAEC) décident de réagir en créant un nouveau modèle économique, qui puisse leur permettre de retrouver un prix de vente du lait plus stable, qui tienne compte du prix de production en élevage. Leur objectif : vendre sans intermédiaire du lait et des produits laitiers UHT à partir du lait issu de leur exploitation.

En créant une micro-laiterie locale et développant une marque, En Direct des Éleveurs, ces producteurs laitiers souhaitent transformer eux-mêmes leur lait, en garantir la qualité (filiale Oméga 3 ou Agriculture Biologique) et la traçabilité et le distribuer localement auprès de collectivités, d'AMAP, mais aussi de la grande distribution (échelle régionale).

Ce projet doit permettre de garantir un prix de vente maîtrisé aux consommateurs et une juste rémunération au producteur.



Le site de la future laiterie, à Remouillé (44)

Selon les prévisions des entrepreneurs, la création de la micro-laiterie devrait s'accompagner de la création de 5 à 7 emplois au sein de la laiterie et d'un emploi supplémentaire par exploitation. Actuellement fabriqué en Suède, le packaging éco-conçu qu'ils ont sélectionné pèse 2 fois moins lourd qu'une bouteille de lait classique et est 100% recyclable, soit une économie en eau équivalente à une population de 37 000 habitants et 20 tonnes de déchets en moins chaque mois. Soutenus par la Région des Pays de la Loire et le Conseil général de Loire-Atlantique, les entrepreneurs ont lancé une campagne de crowdfunding : les consommateurs peuvent y réaliser des achats par anticipation ou devenir actionnaires du projet. Une fois ce premier projet en place, les entrepreneurs souhaitent accompagner d'autres éleveurs laitiers à dupliquer ce projet dans d'autres régions.

2/ Drugeot Labo

Intervention de Pierre ROCHEPEAU, co-dirigeant des Ateliers du Drugeot (Segré, 49)

Description de l'activité : fabrication de meubles d'appoint haut de gamme

www.drugeotlabo.com

Depuis sa création dans les années 70, *Les ateliers du Drugeot* fabriquent du meuble en bois massif, à partir de bois nobles d'origine française et travaillent avec des fournisseurs et sous-traitants locaux. En 2008, la crise financière ne fait qu'accentuer la crise déjà présente depuis plusieurs années dans la fabrication de meubles en France : la concurrence des nouveaux grands opérateurs est très forte et la demande des consommateurs évolue au détriment du meuble massif. De nombreux fabricants choisissent alors de réagir en se tournant vers des bois mélaminés et plaqués et délocalisent tout ou partie de leur production à l'étranger et de nombreux fabricants et sous-traitants situés en Anjou et en Vendée disparaissent.

Dans ce contexte difficile, l'entreprise choisit de conserver ses méthodes de travail à rebours des autres fabricants et développe une nouvelle marque de style contemporain, *Drugeot Labo*. Elle s'ouvre alors à de nouveaux marchés et distribue actuellement ses produits via un réseau de distributeurs indépendants, très majoritairement situés à l'étranger (Australie, Japon, Chine, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne...) et qui ne pratiquent pas le drop shipping.

Toutes les créations sont fabriquées dans les ateliers de l'entreprise en Anjou Bleu (Segréen). Afin de maîtriser ses délais d'approvisionnement et de s'assurer une grande réactivité, l'entreprise travaille avec des fournisseurs et sous-traitants basés à 90 % dans les Pays de la Loire.



Pour valoriser les déchets qu'elle produit, l'entreprise recycle les chutes de bois pour chauffer ses ateliers et le four d'un boulanger situé à proximité. Les copeaux sont réutilisés par un aviculteur en agriculture biologique pour la litière de ses poulets.



Modèle *Bric à brac*, 2010

3/ Énergies citoyennes en Pays de la Loire

Intervention de Lisa CROYÈRE, animatrice des réseaux ligériens et bretons de porteurs de projets d'énergies renouvelables (Redon, 35)

Description du projet : création du premier parc éolien entièrement financé par des citoyens en France, parc éolien citoyen de Béganne

www.eolien-citoyen.fr

Créée en 2003, l'association Éoliennes en Pays de Vilaine s'est fixée pour objectif de porter des projets éoliens citoyens sur le Pays de Redon en partant du principe que le vent est une ressource locale qui doit être gérée par et pour les acteurs locaux.

À l'origine de cette association, des habitants qui souhaitent installer des éoliennes individuelles, mais face aux coûts et à la lourdeur des procédures, se regroupent pour créer un parc collectif. Les parcs éoliens qui existent en France relèvent alors tous d'initiatives privées, contrairement à la Belgique, l'Allemagne et le Danemark, où ce type de projets est souvent financé par les citoyens.

En 2007, le groupe de citoyens s'étoffe pour couvrir les frais d'études techniques nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation de permis de construire. Une fois l'autorisation accordée en 2009, la collecte démarre pour réunir le coût des quatre éoliennes (12 millions d'euros). 2,3 millions sont collectés auprès d'un millier de particuliers



réunis en groupes d'investisseurs, le reste est prêté par des banques (Crédit Coopératif, Oséo, La Nef et Triodos).

La production d'énergie est estimée à 20 000 MWh/an, soit la consommation des habitants du canton (environ 15.000 habitants).

D'une façon générale, les projets de production d'énergies renouvelables portés par des citoyens permettent une meilleure acceptation du projet par les riverains, une meilleure intégration et des retombées économiques directs pour le territoire et une meilleure appropriation des questions énergétiques par les habitants.



Le parc éolien citoyen de Béganne a été inauguré en juin 2014.

4/ L'économie de proximité dans la région angevine



Le Conseil de développement de la région d'Angers a réalisé une vidéo sur l'économie de proximité dans la région angevine, avec le partenariat des Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Maine-et-Loire.

Diffusé pendant la première partie du Forum-débat, ce reportage présente les initiatives d'entrepreneurs angevins qui ont intégré la proximité à leur modèle de développement.

Vidéo disponible sur conseil-dev-loire.angers.fr

Parmi les initiatives présentées :

Abavol'Anjou : projet d'abattoir collectif porté par des producteurs de volaille

Coopérative Maine et Loire Bois Energie : filière locale de production et d'approvisionnement en bois bocager, forestier et de récupération

Super U Mûrs-Erigné : approvisionnement direct auprès de producteurs locaux par une grande surface

Restoria : approvisionnement auprès de producteurs locaux dans la restauration collective

Réseau Agriéthique / Boulangerie La fantaisie des 3 rivières / Minoterie Planchot : partenariats entre acteurs locaux de la filière blé pour sécuriser les prix et les approvisionnements en blé.

Envie Anjou : entreprise d'insertion par l'activité économique qui assure ramassage, tri, remise en état et vente d'appareils électroménagers.

Soreel : éco-conception et sous-traitance locale dans le secteur électronique

Méthode participative

Description	<ul style="list-style-type: none"> - 7 thèmes d'Ateliers citoyens - 9 tables de travail, installées dans le Forum du Quai - Plus de 60 participants - Durée : 1h 		
Objectif	Formuler ensemble des propositions à partir des thèmes de travail proposés.		
Les thèmes proposés	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation et proximité 2. Groupement d'achat et proximité 3. Emploi et proximité 4. Numérique et proximité </td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 5. Économie circulaire et proximité 6. Transition énergétique et proximité 7. Financements de proximité </td> </tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation et proximité 2. Groupement d'achat et proximité 3. Emploi et proximité 4. Numérique et proximité 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Économie circulaire et proximité 6. Transition énergétique et proximité 7. Financements de proximité
<ol style="list-style-type: none"> 1. Alimentation et proximité 2. Groupement d'achat et proximité 3. Emploi et proximité 4. Numérique et proximité 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Économie circulaire et proximité 6. Transition énergétique et proximité 7. Financements de proximité 		
Les règles	<p>Chaque tablée dispose d'une heure pour formuler des pistes de travail ou des propositions concrètes, correspondant au thème de son Atelier Citoyen. Pour l'aider dans son travail, elle dispose d'une série de questions (composée d'une question générale et de plusieurs sous-questions thématiques).</p> <p>Un référent par thème d'Atelier est à leur disposition pour répondre à leurs interrogations concernant le sujet ou les règles du jeu. Ce référent a cependant un rôle limité : il n'intervient pas dans les débats et ne formule pas de propositions.</p> <p>Un animateur « maître du jeu » rappelle les règles et le déroulement de l'heure dédiée à la co-production. Garante du bon fonctionnement des Ateliers, cette personne n'intervient pas dans les débats.</p> <p>L'écoute de l'autre et le respect de la parole de chacun président au fonctionnement de l'Atelier.</p>		
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes : discussion libre autour de la problématique générale de l'économie de proximité et autour du sujet plus spécifique de leur Atelier. - 30 minutes : recherche d'idées, de pistes et de propositions en commun. - 10 minutes : rédaction des propositions partagées par tous les participants de l'Atelier (soit jusqu'à 5 propositions par tablée). <p>Le Conseil de développement est chargé de réunir ces propositions, les analyser et en faire une restitution aux élus d'Angers Loire Métropole, aux élus du Pôle métropolitain Loire Angers et aux principaux acteurs économiques, sociaux, associatifs du territoire.</p>		

Propositions

Les éléments ci-dessous sont une restitution synthétique des propositions et pistes de travail formulées par les participants des Ateliers Citoyens le 28 mai 2014, complétées et reformulées début octobre 2014, lors d'une séance de travail complémentaire proposée à tous les participants.

Elles ne reflètent que partiellement la richesse des échanges qui ont eu lieu pendant cet exercice de co-production. Elles sont ici organisées en deux parties : d'une part, des propositions assez générales sur la nécessité d'informer, sensibiliser, promouvoir la production et la consommation de proximité auprès des citoyens ; d'autre part, des propositions plus spécifiques sur chaque thème des ateliers citoyens.

PROPOSITIONS TRANSVERSALES

1. Sensibiliser le grand public à la consommation de proximité

Il s'agit de sensibiliser les citoyens à la production et à la consommation de proximité par des actions de communication. L'objectif est avant tout de convaincre de l'importance et des nombreux atouts qu'elles représentent :

- ➔ En s'appuyant sur les supports d'information et de communication institutionnels
- ➔ En créant des événements, des actions collectives (producteurs/collectivités, producteurs/restaurateurs...)

Exemple : créer une semaine du « Manger local » pour développer l'éducation au goût, à la saisonnalité et la traçabilité des produits, à alerter sur l'influence des calibrages, des normes, de la publicité dans les actes d'achat.



Atelier citoyen dans le cadre du Forum-débat du 28 mai 2014.



Séance de travail complémentaire en octobre 2014.

2. Développer l'information sur les pratiques innovantes et sur les initiatives réussies

Qu'ils agissent en tant que particuliers, responsables d'entreprise, élus, responsables associatifs, responsables des achats dans une collectivité ou une entreprise... de nombreux Angevins ont adopté des pratiques personnelles et/ou professionnelles qui favorisent la production et la consommation de proximité.

Les changements de comportement s'opèrent d'abord par la diffusion, par l'imprégnation, par l'exemplarité. Il est indispensable de mieux faire connaître ces pratiques et leurs répercussions sur l'emploi local, sur la consommation d'énergie, sur l'environnement et le cadre de vie... mais aussi, d'une manière plus pragmatique, sur le budget du ménage, de l'association, de la collectivité, de l'entreprise qui les met en œuvre. En informant sur ce qui existe et ce qui marche, l'objectif est ici d'inciter les citoyens à passer à l'action.

Des initiatives de valorisation de telles pratiques existent déjà dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation locale.

- ➔ **Recenser les pratiques et initiatives existantes dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation locale et rendre plus accessibles les supports utilisés pour les promouvoir**

Exemple : « Le bonheur est dans le panier » proposé par la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire.

Dans bien d'autres domaines, ces pratiques existent également, mais ne sont pas connues du grand public.

- ➔ **Soutenir des porteurs de projets (associatifs, professionnels, publics...) chargés d'identifier et de valoriser toutes les pratiques de production et/ou de consommation situées à proximité**

Exemples : parmi les pratiques déjà adoptées, des collectivités locales qui chauffent leurs bâtiments au solaire ou au bois local ; des restaurants qui s'approvisionnent majoritairement en produits frais locaux ; des professionnels qui font appel à des modes de financements participatifs...

- ➔ **Dédier une rubrique des supports de communication institutionnels (communaux, intercommunaux) aux informations pratiques sur les producteurs et prestataires de services locaux**

Exemples : Nom du producteur/fabricant, types de produits vendus, modalités de vente ; Noms des réseaux de financements participatifs locaux, de réseaux d'échanges, de troc...



1/ ALIMENTATION ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

Manger local, qu'est-ce que ça change ?

Chez soi, à la cantine, au restaurant : Peut-on ne manger que local ?

10 km, 50 km, 200 km... Le local, ça s'arrête où ?

Proximité rime-t-elle avec qualité et santé ?

1. « Démocratiser » l'approvisionnement alimentaire local

La « démocratisation » de l'alimentation locale passe avant toute chose par la diffusion d'informations simples, pédagogiques et diverses sur ses bénéfices et sur les initiatives existantes à proximité. Il s'agit ici de s'adresser à un public beaucoup plus large que les « initiés » et de tordre le cou à quelques idées fausses sur le local. En effet, si la plupart des citoyens sont convaincus de l'intérêt de « *manger local* » pour leur santé, beaucoup ont en revanche des craintes quant au coût supplémentaire qu'il représenterait dans leur budget, une connaissance partielle de l'offre disponible, voire une méconnaissance des effets possibles sur l'économie locale. Ces informations ne doivent évidemment pas être des « injonctions » au « *manger local* », mais doivent prendre plutôt la forme de guides pratiques ou de conseils malins (comparateurs, lieux où je trouve ces produits, recettes...).

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que la vente directe (aucun intermédiaire) ou les circuits courts (pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur) ne peuvent sans doute pas répondre à l'ensemble de la demande locale. Ce qui n'implique pas pour autant qu'il faille sortir du territoire. Il existe aussi localement des filières d'approvisionnement en produits locaux et de qualité à plus d'un intermédiaire qui sont amenées à se développer.

Enfin, la « démocratisation » de l'alimentation locale passe également par la commande publique, notamment en ce qui concerne les cantines scolaires.

- ➔ Développer des campagnes de communication ciblées, au-delà des consommateurs déjà « initiés »
- ➔ Recenser et promouvoir largement l'offre en produits locaux et de saison, ainsi que les filières de vente déjà en place sur le territoire
- ➔ Améliorer l'identification précise de l'origine des produits (traçabilité)
- ➔ Développer et valoriser sur le territoire angevin les circuits alimentaires de proximité (vente directe, circuits courts et à plus d'un intermédiaire)
- ➔ Appeler à la responsabilité et à l'exemplarité dans les politiques et actions mises en place par les collectivités territoriales.



2. Développer la commercialisation en circuits de proximité

Les producteurs et artisans des métiers de bouche ne disposent pas forcément des compétences et des moyens matériels pour promouvoir leur démarche, leurs modes de production, voire l'intérêt pour les consommateurs de la consommation locale. En outre, ils sont souvent mieux outillés pour s'adresser à une clientèle d' « initiés » que pour atteindre une clientèle « grand public ».

Pour la vente aux particuliers :

- En appui aux groupements de producteurs existants (ex : magasin collectif de producteurs *La ferme angevine*)
- En développant la vente par internet de produits alimentaires locaux, avec des points de retrait à plage horaire fixe (drive fermier, *La Ruche qui dit oui !*).
- Par une visibilité accrue sur les marchés (placement, identification, présence de groupements de producteurs plutôt que producteurs isolés...)
- Par l'expérimentation de magasins fermiers en centre-ville et de marché du soir dans les quartiers...

Pour la vente aux professionnels :

- Au sein du Marché d'Intérêt National (MIN) avec une plate-forme de producteurs locaux
- En étudiant la création d'un Marché d'Intérêt Local (ex : projet en cours à Marseille)
- En développant des circuits de livraison directe entre producteurs et professionnels des métiers de bouche

2/ GROUPEMENTS D'ACHAT, COMMANDE PUBLIQUE ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

Producteurs/artisans/collectivités/consommateurs : comment réussir les groupements d'achat locaux ?

Quelle place possible pour le local dans les marchés publics ?

Mutualiser les commandes : une chance pour les petites entreprises et les indépendants ?

Les groupements de consommateurs peuvent-ils booster les entreprises locales ?

1. Associer les producteurs, artisans et entrepreneurs locaux à la formalisation des appels d'offre

Les appels d'offre sont souvent rédigés de telle façon que les entreprises locales, notamment les petites structures, ne peuvent y répondre. Les associer à la construction des clauses des marchés publics permettrait de s'assurer qu'elles ne se voient pas exclues des marchés publics locaux et qu'elles puissent répondre aux appels d'offre, dès lors qu'elles en ont la capacité.

Cette initiative pourrait faire l'objet d'un groupe de travail réunissant la communauté d'agglomération et les 3 communautés de communes du Pôle Métropolitain Loire Angers.

Les clauses pourraient par exemple être intégrées dans les secteurs suivants :

- Les cantines publiques
- Les espaces verts (végétaux d'ornement), espaces publics (mobilier urbain)
- L'approvisionnement en matériaux

2. Encourager les groupements de commandes

Afin de respecter les intérêts des acheteurs comme ceux des vendeurs, il faudrait développer des plateformes multi-produits et des organisations partagées entre producteurs, transformateurs et revendeurs.

Exemples : *GMB (Groupement des Métiers du Bois, à Chemillé) est une coopérative d'achat constituée par des artisans indépendants, pour alléger leurs tâches, faciliter la recherche des produits au meilleur prix, stocker les matériaux et assurer leur livraison.*

RGO (Réseau commande publique grand ouest, présidé par Angers) réunit une centaine de collectivités territoriales de l'Ouest de la France, dont la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole
<http://www.reseaugrandouest.fr/>

3/ EMPLOI ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

Créer de l'emploi ici : la proximité supprime-t-elle des emplois là-bas ou en crée-t-elle de nouveaux ? Végétal, électronique... Quelle place pour la proximité dans les filières emblématiques du territoire ? Mobilités domicile-travail : travailler plus près de chez moi, c'est possible ? « Relocaliser » la production : tentation ou tendance réelle pour les entreprises angevines ?

1. Développer l'attractivité du territoire pour attirer de nouvelles activités susceptibles de créer des emplois locaux

- Développer des polarités sur le territoire angevin et créer des espaces de vie multifonctionnels (emplois, entreprises, commerces et services publics)
- Promouvoir et conforter la qualité de vie angevine, en veillant notamment à l'articulation cohérente entre espaces de vie et espaces d'activités

2. Concevoir une construction globale de l'économie de l'aide à la personne

Les métiers de l'aide à la personne représentent, par nature, des emplois de proximité non-délocalisables.

3. Améliorer l'identification des ressources et des savoir-faire locaux

- Faciliter l'identification, pour les entreprises locales, de leurs fournisseurs et sous-traitants potentiels installés localement
- Développer l'interconnaissance des entreprises locales et de leurs besoins communs pour encourager le développement de coopérations

Les groupements d'employeurs, achat de matériel en commun, valorisation des déchets d'une autre entreprise... sont quelques-unes des coopérations qui peuvent être mises en œuvre pour répondre à des besoins partagés en main d'œuvre, compétences, matériels à des périodes de production différentes.

4. Développer les compétences et améliorer la formation

- Promouvoir auprès des entreprises angevines les formations dispensées localement et susceptibles de les mettre en relation avec le stagiaire, l'apprenti, le collaborateur dont elles ont besoin
- Développer la formation en alternance chez les jeunes en formation initiale comme chez les adultes en reconversion
- Développer la polyvalence des salariés au sein d'une même entreprise

Quand elles sont possibles, la polyvalence et la rotation sur les postes présentent de nombreux avantages : elles permettent à l'entreprise de former les employés en continu, de mieux gérer les absences, d'éviter la lassitude sur les postes, de faciliter les reconversions ou les licenciements lorsque l'activité de l'entreprise évolue.

Exemple : En optant pour la rotation de postes il y a quelques années, le fabricant de meubles *Drugeot Labo* a pu monter en compétence et gérer les risques liés aux vacances de postes.

4/ NUMÉRIQUE ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

La démocratisation des outils de production numérique peut-elle déclencher localement une nouvelle révolution industrielle ?

Drive, points relais : l'e-commerce passe-t-il par le commerce de proximité ?

Open source, Fablab, imprimantes 3D : la fabrication numérique favorise-t-elle l'installation de nouvelles activités économiques ?

Et pourquoi pas une banque locale d'échanges de savoirs et de services ?

1. Développer localement les outils de production numérique, en prenant garde aux monopoles

Les outils de production numérique, comme l'imprimante 3D, offrent de nouvelles possibilités pour leurs utilisateurs, comme celle de produire à proximité et de limiter les coûts liés au transport ou au stockage. Cependant, leur développement doit s'accompagner d'une réflexion sur leurs impacts potentiels sur l'emploi et sur l'environnement. Cette réflexion peut être rapprochée de celle sur l'économie circulaire.

2. S'appuyer sur le numérique pour créer de nouvelles synergies locales

Les outils de réseaux sociaux et les plateformes collaboratives peuvent faciliter localement la création de liens sociaux, d'échanges de compétences et de savoirs, d'optimisation de savoir-faire... Ils peuvent permettre à des entreprises ou des particuliers confrontés aux mêmes besoins, aux mêmes difficultés de se rencontrer et de mettre en place des solutions communes.





3. Développer des e-commerces et e-services de proximité

→ Développer des plateformes d'e-commerce pour les produits locaux non-alimentaires

Il est possible d'acheter sur Internet des titres de transports, des services, des places de concerts, mais aussi de plus en plus, des produits alimentaires, transformés ou non. L'outil Internet peut servir à diffuser largement et de façon détaillée toute l'information sur les produits, alimentaires ou non, et les services disponibles à proximité.

→ Créer des points de retraits et des drives accessibles à tous

Les services de « drive » qui se sont développés de façon spectaculaire ces dernières années ne sont pas adaptés à tous, notamment les personnes non-motorisées, certaines personnes âgées ou présentant un handicap. Souvent situés en périphérie ou en milieu rural dans des zones non desservies par les transports en commun, ils sont en effet souvent difficilement accessibles sans véhicule individuel.

Comme ils le pratiquent de plus en plus pour la livraison de produits manufacturés commandés sur Internet, les commerces de proximité pourraient compléter leur activité en devenant également des points de retraits pour des commandes de produits locaux.

→ Créer un service public gratuit du numérique

Sur le modèle de l'écrivain public, ce service pourrait permettre à des personnes rencontrant des difficultés avec l'outil internet ou avec l'écrit de régler des modalités administratives, de payer des factures...

5/ ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

Comment développer l'économie locale tout en préservant nos ressources ?

Nos déchets sont-ils nos ressources ?

Récupération, réparation, réutilisation, recyclage... des emplois locaux en perspective ?

L'éco-conception, ça coûte plus cher ?

1. Promouvoir l'éco-conception auprès des entreprises locales

Les travaux d'isolation et l'équipement en appareils électro-ménagers et de chauffage performants permettent de réduire les consommations énergétiques des logements et des bureaux, et donc de réaliser des économies souvent non-négligeables dans le budget des ménages, des entreprises comme des collectivités territoriales. Au-delà de l'intérêt environnemental, l'efficacité énergétique permet par conséquent une augmentation du pouvoir d'achat, qui peut être en partie dépensé ou réinvesti localement. Du point de vue des entreprises, cela peut contribuer à améliorer leur compétitivité. En outre, la réalisation de ces travaux d'efficacité énergétique peut générer la création d'emplois locaux dans le secteur du bâtiment.

2. Développer la structuration du réseau local de valorisation des déchets

- ➔ Réserver les activités de ramassage, tri, réparation et revente des objets encombrants (meubles, vêtements, électro-ménager...) des ménages et entreprises aux entreprises et associations locales de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- ➔ Développer des lieux d'approvisionnement en matériaux et objets de réemploi : recycleries et ressourceries ; salon du troc ; ateliers de réparation...
- ➔ Accompagner l'implantation d'activités de valorisation des déchets et de recyclage innovantes

Exemples : Production de nouveaux matériaux à partir de déchets de l'industrie (Innortex à Angers) ; Production d'énergie ou de compost à partir de déchets et de biomasse du secteur agricole (SCIC Maine-et-Loire Bois énergie, méthanisation...)

3. Améliorer les messages à destination du grand public

- ➔ Harmoniser les consignes de tri diffusées auprès des particuliers et des entreprises
- ➔ Ajuster les fréquences de collectes des déchets aux nouvelles pratiques de tri
- ➔ Responsabiliser sur les modes de consommation (taxe recyclage à l'achat, pesée embarquée...)
- ➔ Promouvoir les actions collectives de troc, échange et achats en commun

6/ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PROXIMITÉ

Les questions proposées :

La proximité est-elle bénéfique pour mon bilan énergétique ?

Comment développer la production et la consommation d'énergies renouvelables locales ?

Éco-construction et rénovation thermique... des emplois locaux en perspective ?

Mobilités des personnes et transports des marchandises : comment réduire les distances ?

1. Mettre en œuvre l'efficacité énergétique

Les travaux d'isolation et l'équipement en appareils électroménagers et de chauffage performants permettent de réduire les consommations énergétiques des logements et des bureaux, et donc de réaliser des économies souvent non-négligeables dans le budget des ménages, des entreprises comme des collectivités territoriales. Au-delà de l'intérêt environnemental, l'efficacité énergétique permet par conséquent une augmentation du pouvoir d'achat, qui peut être en partie dépensé ou réinvesti localement. Du point de vue des entreprises, cela peut contribuer à améliorer leur compétitivité. En outre, la réalisation de ces travaux d'efficacité énergétique peut générer la création d'emplois locaux dans le secteur du bâtiment.

2. Mettre en relation des porteurs de projets locaux

La mise en réseau pourrait concerner des porteurs de projets publics, privés et citoyens, dans le domaine de la production d'énergie (éolien, solaire...), mais également dans le domaine du bâtiment (construction ou rénovation de bâtiments à énergie positive, passif, BBC...). Elle permettrait de partager les expériences, les informations... propres au contexte local de conduite de ces projets (règles d'urbanisme, aides existantes, acteurs compétents, labels...). Un tel réseau pourrait être créé avec le soutien de l'Agence locale de l'énergie.

3. Optimiser la livraison de produits locaux en s'appuyant sur les réseaux de transports existants

Les transports en commun, comme le train, le bus ou le tramway, mais aussi les véhicules de La Poste, pourraient servir à livrer des produits locaux, entre les grandes agglomérations régionales ou entre les communes de l'agglomération angevine. Ils contribueraient ainsi à réduire la consommation énergétique et les émissions liées au trafic automobile, en partie généré par la circulation des véhicules de livraison (accrue depuis quelques années par le développement important des achats sur Internet).

Exemple : plusieurs villes étudient actuellement des projets de « tramway-marché alimentaire » ou de livraison en cœur de ville, par tramway circulant de nuit, de produits manufacturés.

7/ FINANCES, ÉCHANGES, TROCS

Les questions proposées :

Quels financements pour l'économie de proximité ?

Des systèmes d'échanges et de financement de proximité peuvent-ils bénéficier à tous (particuliers, associations, entreprises...) ?

Comment mettre son épargne au service de projets de proximité ? de la transition énergétique ?

Trocs, échanges, dons... Comment échanger localement des biens et des services de façon sécurisée ?

1. Développer la connaissance et les pratiques autour du financement participatif, des échanges et du troc

Le développement de ces pratiques peut être freiné par des craintes, comme celle de ne pas retrouver son bien en l'état (dans le cas du prêt) ou de ne pas retrouver le capital versé (financement participatif, participation au capital). Or, ces pratiques peuvent être une solution pour financer des projets ou certaines activités économiques, voire un moyen d'alléger le budget des particuliers.

Exemples : *Le parc éolien citoyen de Béganne a ainsi été financé entièrement grâce à la participation de particuliers réunis en groupes locaux d'investisseurs. Jusqu'en janvier 2015, En direct des éleveurs invitent ses futurs clients à participer au financement du projet de production, transformation et distribution de produits laitiers UHT par des achats anticipés.*

Pour permettre à ces pratiques d'émerger localement, il faut donc :

- Promouvoir les différents modèles de financement participatif : clubs d'investisseurs, Cigales...
- Créer un site Internet dédié aux projets locaux ouverts au financement participatif

Ce site pourrait d'une part servir à promouvoir les projets locaux en cours de financement (en hébergeant la plateforme de financement et en présentant chacun des projets) et d'autre part à présenter les projets locaux en cours de réalisation ou déjà réalisés (évolution du projet, points de réussite, points à améliorer...).

- Soutenir des réseaux locaux d'échanges/troc de biens et de services

2. Développer les pratiques de mutualisation et de partage entre particuliers, associations, professionnels, collectivités

- Initier un répertoire des espaces et outils mutualisables

Cette mutualisation pourrait être incitée en initiant un répertoire des espaces (salles, bureaux) et outils mutualisables, détaillant les conditions dans lesquelles la mutualisation peut avoir lieu. Ce répertoire pourrait par exemple être organisé par territoire (entre communes d'une même communauté, entre communautés de communes, entre quartiers, entre communes d'une même polarité...)

→ Utiliser la carte A'Tout pour sécuriser les transactions de prêt et de partage

La carte A'TOUT permet actuellement d'accéder à différents services de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole : c'est à la fois une carte de transports en commun, une carte de bibliothèque, une carte de location de vélo ou d'auto-partage. Elle pourrait également servir à enregistrer et sécuriser d'autres transactions, comme le co-voiturage.

→ Développer l'économie de la fonctionnalité

Il s'agit d'encourager auprès des entreprises comme des particuliers l'achat de l'usage d'un bien, plutôt que l'achat du bien lui-même.

3. Encourager le soutien du système bancaire au financement, par leurs clients, de l'économie de proximité

→ Étudier la faisabilité d'un livret d'épargne bancaire dédié à l'économie de proximité (et garanti par la banque)

Cette étude pourrait faire l'objet d'un partenariat local entre chercheurs, banques...

→ Renforcer le financement participatif par une garantie bancaire publique ou privée

4. Développer des modes de paiement privilégiant la consommation de produits et services locaux

→ Promouvoir la monnaie locale « La Muse » et étendre le réseau de prestataires de biens et de services acceptant cette monnaie locale

→ Étudier la faisabilité du versement d'une partie des salaires et/ou des prestations sociales en monnaie locale

→ Promouvoir les projets de pré-financement de produits et de services

À l'exemple des AMAP dans le secteur alimentaire, il s'agit ici de soutenir des initiatives de productions de biens et de services dans d'autres secteurs, en les finançant par achats anticipés, souscription...



Intervention de Bernard PECQUEUR

Synthèse

Présent pendant tout le Forum-débat, Bernard PECQUEUR est le grand témoin de cet après-midi.

Après avoir découvert les différents témoignages d'entrepreneurs et suivi le travail en ateliers, il est invité à porter un regard critique sur les démarches visant à développer ou renforcer les circuits de proximité. Son intervention est basée sur les possibilités de l'économie de proximité.

Pourquoi parle-t-on de la proximité aujourd'hui ?

LES ORIGINES

L'événement déclencheur a été la crise de 1974, qui a révélé les limites d'un système économique d'anonymisation des individus et qui a permis de réaliser que la trajectoire d'un taux de croissance à six ou sept points allait peut-être s'arrêter. Le deuxième événement est celui des lois de décentralisation en 1982, quand les collectivités territoriales reçoivent des prérogatives qu'elles n'avaient pas jusqu'alors. À cette même période, des citoyens commencent à exprimer leur volonté de lutter contre l'exode rural et de continuer à vivre au pays. C'est le point de départ des démarches dites de développement local, quand on parle aujourd'hui plutôt de développement territorial.*

Aujourd'hui, l'intérêt pour la question de la proximité est également à rapprocher de la question environnementale qui bouleverse complètement la représentation du monde économique dans lequel on était.

* La nuance entre ces deux notions est que le développement local est une question de proximité géographique, essentiellement infra-départementale, alors que le développement territorial désigne l'organisation des acteurs : ils se rencontrent dans un cadre géographique donné, identifient un problème commun et cherchent à le résoudre.



BIOGRAPHIE

Économiste de formation, Bernard Pecqueur est professeur à l'Université Joseph Fourier et membre du laboratoire PACTE (UMR du CNRS et de l'Université de Grenoble).

La géographie économique et l'analyse des processus de construction territoriale sont ses principaux thèmes de recherches. Consacrant un pan important de ses travaux au développement économique territorial, il a développé la notion de ressource territoriale et s'intéresse aux conditions d'émergence du développement territorial. Bernard Pecqueur est rattaché au courant des « économistes de la proximité ».

Il est l'auteur de :

- *Économie de proximités*, avec B. Zimmermann (2004)
- *La ressource territoriale*, avec H. Gumuchian (2007)
- *Le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation*, avec P. Campagne (2014, ed. Charles Léopold Mayer)

Les problèmes environnementaux s'expriment dans la vie de tous les jours par le fait que les coûts réels sont cachés. L'exemple de l'industrie agroalimentaire de Bretagne est en ce sens frappant : ce modèle hyper-productiviste fabrique des nuisances comme les algues tueuses sur les plages et c'est aux communes du littoral de supporter le coût caché de cette branche de production.

LA DÉCONNEXION ENTRE TERRITOIRE ET ÉCONOMIE

Le fait qu'on ne puisse plus attribuer à chacun ses propres coûts fait que des déséquilibres se mettent en place. Après avoir longtemps été le premier correctif du système de marchés, l'État manifeste une forme d'impuissance et de désengagement sur les affaires territoriales locales. Quant aux collectivités territoriales, elles ne disposent plus des moyens dont elles bénéficiaient auparavant. Ce qui implique de revoir largement le financement des projets, en comptant beaucoup moins sur les subventions. De ce fait, **le territorial doit désormais être pensé à la fois comme un lieu de création de richesses et comme un lieu de solutions de problèmes.**

Parallèlement, de nombreux citoyens se mobilisent pour essayer de trouver des solutions face à la déconnexion avec leur propre destin économique. Les témoignages présentés précé-

demment illustrent comment ce pouvoir du territoire se met en place. Cette déconnexion se manifeste de façon évidente lorsque des ouvriers sont obligés de quitter leur entreprise, parce qu'elle est vidée et remplacée par une autre à l'autre bout de la planète. C'est là l'exemple le plus évident de dépossession de l'économie par soi-même. Mais elle se manifeste également de façon plus subtile. En 1960, chaque Français faisait quatre kilomètres pour aller au travail le matin et quatre kilomètres retour. Cinquante ans après, il en fait 45 en moyenne. Ce qui veut dire que certains font quotidiennement 80 à 100 kilomètres. Cette distance accrue a pour conséquence principale une dysfonction entre le lieu de vie et le lieu de travail.

LA VOCATION DES TERRITOIRES

Dans un système qui fonctionne bien, avec des entreprises qui apportent du travail et un État qui régule, nul besoin de se mobiliser de la part des citoyens. Dans un monde où tout est connecté, les entreprises de production créent des salaires en produisant des salaires ; ces salaires sont dépensés et permettent d'absorber la production. Mais désormais, il existe des endroits où l'on produit et où l'on ne dépense pas, et des endroits où l'on dépense, mais où l'on ne produit pas. En 2006, l'Ile-de-France produisait 29% de la richesse produite en

France, mais 22% seulement était dépensés en Ile-de-France, soit un écart de sept points. Ce qui signifie que les centaines de milliards d'euros de ces points de PIB sont dépensés ailleurs sur le territoire français, et selon l'INSEE, principalement en Région Languedoc-Roussillon. De cette circulation naît de nouvelles économies, dont certains lieux ont fait leur stratégie de développement : ils veulent être le lieu où l'on dépense le fruit de l'activité économique, sans subir les inconvénients de la production. Toutefois, il faut garder à l'esprit que si tous les territoires adoptaient la même stratégie, il n'y aurait plus de lieux de production en France.

Un nouveau problème se pose donc sur la vocation des territoires. À la fin du XIX^e siècle, la France était essentiellement rurale, avec quelques pôles industriels et rien d'autre. On naissait, vivait, mourait au même endroit. C'était un ensemble de sous-ensembles très cohérents. Or, l'histoire de l'évolution de la France, c'est l'éclatement de ce partage, accéléré par la globalisation. Et l'on voit bien qu'aujourd'hui, les bassins de vie ont besoin d'être reconnectés aux bassins d'emploi : les habitants d'un territoire doivent être les représentants d'un cycle économique complet.

RÉAPPROPRIATION DES PROCESSUS DE PRODUCTION

De même, à la fin du XIX^e siècle, l'économie créait de la société. Dans le Choletais par exemple, chaque village possédait une église et une usine, dont les habitants étaient fiers. Aujourd'hui, avec la multinationalisation, on ne sait plus d'où viennent les choses que l'on achète et l'on ne sait plus très bien où vont les choses que l'on contribue à produire. Cet effacement généralisé de la traçabilité fait que le système économique est complètement anonyme, échappe aux citoyens et ne crée plus de lien social. **Il y a eu un glissement de la conception de base qui est « l'économie sert à répondre aux besoins des gens » à « l'économie sert à produire le plus possible ».** C'est ce dérapage qui a changé la nature de l'économie. Il s'agit désormais de se réapproprier les processus de production pour les besoins que l'on a.

Dans l'exemple du parc éolien citoyen de Béganne, c'est retrouver la maîtrise de l'énergie à l'échelle d'une communauté, d'un territoire. Dans le cas du projet de micro-laiterie *En direct des éleveurs*, c'est maîtriser la matière que l'on produit.

RELOCALISATION

Un deuxième aspect est la relocalisation. L'exemple de la production de meubles par *Drugeot*

Labo est en ce sens intéressant : la production est entièrement locale mais l'entreprise exporte l'essentiel de sa production, parce que « *le marché local serait trop petit* ». Mais c'est tout à fait normal et heureux ! C'est au contraire le signe que le territoire et la globalisation ne sont pas incompatibles, sinon le territoire serait dans une posture de protectionnisme et de repli sur soi.

De même, Fabrice Hégron (*En direct des éleveurs*) nous a expliqué que le packaging éco-conçu qui servira pour le conditionnement de son lait n'est pour le moment fabriqué qu'en Suède et n'est donc pas « *local* ». Mais on est dans un monde ouvert ! Son choix d'approvisionnement poserait problème si l'on trouvait des pochettes avec des qualités similaires d'éco-conception à 50 kilomètres et si l'on allait quand même les acheter en Suède.

La proximité ne vaut que si elle permet de se substituer à ce qui se fait de la même manière, mais de façon plus lointaine.

PROXIMITÉ ORGANISATIONNELLE

Par ailleurs, je voudrais insister sur le fait que **la proximité n'a pas qu'une dimension géographique. La proximité, c'est aussi le partage de valeurs et de problèmes en commun.** L'exemple des mécaniciens de la zone de Waiblingen (Allemagne) illustre en ce sens que la proxi-

mité peut être relativement abstraite. D'après une enquête, les entreprises de petite mécanique concentrées dans cette zone du sud de l'Allemagne rencontraient un problème lié à l'apprentissage : une entreprise prenait un jeune en apprentissage, en espérant l'embaucher ; à la fin de l'apprentissage, le concurrent débauchait le jeune en lui proposant un salaire légèrement plus élevé, sans avoir eu besoin d'investir dans la formation. Dans cet exemple, le marché ne sait pas résoudre ce problème. Les industriels se sont donc réunis pour essayer d'établir des règles du jeu implicites, appliquées à un espace géographique donné. Si des acteurs locaux ont un avantage à être ensemble par rapport à l'extérieur et n'ont pas intérêt à en être expulsés ou à en sortir, le territoire résiste et existe.

LA RESSOURCE TERRITORIALE

Enfin, je souhaite évoquer les comportements et dynamiques territoriales qui permettent de découvrir des ressources nouvelles. Il existe une représentation du développement selon laquelle : « *Si vous avez des ressources naturelles, vous êtes gagnant* ». Or, le phénomène du syndrome hollandais nous prouve le contraire : La découverte de pétrole en mer du Nord a eu contre toute attente un effet de déprime sur

attente un effet de déprime sur le PIB néerlandais. A priori, les ressources naturelles ne suffisent donc pas pour faire du développement territorial. Il faut au contraire intégrer que la ressource territoriale peut être construite à partir du potentiel dont elle dispose. Pour éclairer mon propos, je citerai l'exemple de la petite ville de Dinant (12 000 habitants) en Belgique, qui compte plus d'un millier d'emplois consacrés à la musique (construction d'instruments de musique, organisation de concerts, etc). En fait, le seul lien historique de Dinant avec la musique est que l'inventeur du saxophone, Adolphe Sax, y est né et y a vécu quelques mois. De cet incident biographique, les Dinantais ont su faire leur ressource pour devenir la ville de la musique.

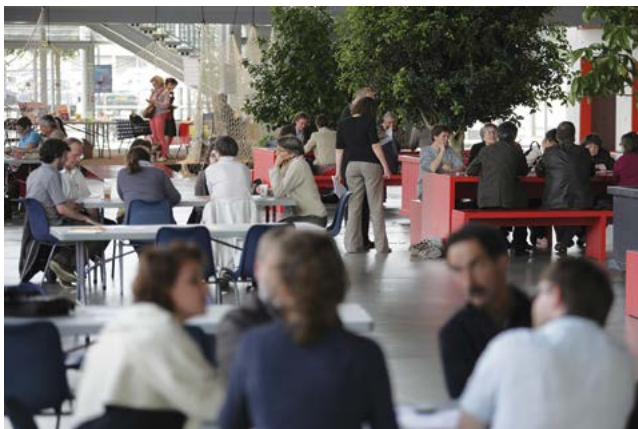
Voici un autre exemple : il y a quelques années, j'assistais à une réunion au sujet de la création d'un parc naturel régional dans le sud de la France. Une personne dans le public intervient : « *Que voulez-vous que l'on valorise ? Nous n'avons rien.* » Un peu en forme de boutade, je réponds : « *Parfait. Vendez-le.* ». Plus sérieusement, mon intervention avait pour but de leur faire réaliser que ce qu'ils considéraient comme un handicap était peut-être une ressource. En l'occurrence, dans une région bien équipée, mais de très faible densité de population et à peu de kilomètres des agglomérations marseillaise et lyon-

naise, la demande pour le calme, le vide et la tranquillité est importante. De même, le département de l'Ardèche n'est traversée par aucune autoroute et le discours répandu est « *l'Ardèche est enclavée. Il faut la désenclaver.* » Mais si le désenclavement était la perte d'une ressource ? Et si l'enclavement était justement la ressource ? Cela mérite d'y réfléchir.

CONCLUSION

Dans les processus de réflexion sur la vocation d'un territoire, la première chose à faire est un diagnostic qui ne se limite pas à recenser ce qui est disponible sur ce territoire, mais qui intègre également le potentiel de ce qu'il pourrait y avoir. Autrement dit, face à la mondialisation et à la globalisation qui anonymisent, le développement territorial doit se construire à partir des spécificités locales et à travers de l'inattendu, c'est-à-dire en identifiant des spécificités que n'ont pas les autres territoires. Aujourd'hui, tout un mouvement se développe autour des villes créatives, d'après l'idée selon laquelle il y a des choses auxquelles nous n'avons pas encore pensé. Et pour y penser, il faut d'abord formuler et se parler. Or, une idée n'existe que si elle a été exprimée devant d'autres. Les participants des Ateliers Citoyens se sont livrés à l'exercice important de la prise de parole : C'est précisément le point de départ de toute réflexion liminaire pour faire du développement territorial.

CONCLUSION



La mobilisation des Angevins lors du Forum-débat « *Produire et consommer à proximité : rêve ou nouvelle façon de vivre ?* » témoigne de l'intérêt indéniable des citoyens pour le débat public et pour le sujet du local et de la proximité. Au-delà des préoccupations environnementales que soulève un tel sujet, c'est bien sûr la question de l'économie locale et de l'emploi qui se pose.

Depuis sa création en 2002, le Conseil de développement de la région d'Angers a consacré plusieurs sujets de travail à la question du développement économique. Il a édité plusieurs contributions sur les filières d'excellence qui permettent à l'économie angevine de se distinguer à l'échelle nationale et internationale. En organisant cet événement sur l'économie de proximité, il a abordé pour la première fois exclusivement la question du développement endogène du territoire angevin.

L'exercice de prise de parole et de co-production auquel se sont volontiers prêtés les participants du Forum-débat a permis de dégager de nombreuses pistes de travail et des propositions visant à renforcer la place de cette économie de proximité dans l'économie locale globale. Mais l'exercice a aussi révélé des limites, liées notamment à la méthodologie proposée. La première d'entre elles étant sans doute le temps très court laissé aux Ateliers Citoyens.

Présentés synthétiquement dans ce document, les propositions rappellent l'importance de l'information et de la sensibilisation pour convaincre les particuliers, les entreprises comme les élus du caractère central de la proximité dans le développement cohérent, équilibré et pérenne du territoire. Pour inciter et faciliter le passage à l'action, il est en effet indispensable de mettre en avant des expériences locales –réussies ou non–, leurs modèles de développement, comme des informations pratiques sur l'offre existante.

Elles sont destinées à toutes les personnes qui ont la capacité d'agir et de mettre en œuvre ces idées. Pour les citoyens présents au Forum-débat, nous pouvons d'ailleurs supposer que l'intérêt qu'ils ont exprimé pour l'économie de proximité se traduit déjà sans doute par un passage à l'action dans leurs choix et leurs actes de consommation, quand ça leur est possible.

Enfin, comme il le rappelle pour chacune de ses contributions, le Conseil de développement de la région d'Angers ne revendique ni l'originalité ni la propriété des propositions énoncées dans ce document. Il espère qu'elles pourront faire réagir, inspirer, être reprises, adaptées et mises en œuvre à loisir.

LEXIQUE

Circuits courts :

circuits de distribution dans lesquels intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Circuits de proximité :

Du producteur jusqu'au consommateur, tous les acteurs du circuit sont localisés sur un même territoire, quels que soient le nombre d'intermédiaires. À la différence des circuits courts, la proximité a ici une dimension essentiellement géographique.

Développement endogène :

développement économique du territoire à partir des ressources locales et en dehors de tout apport extérieur, par opposition au développement exogène.

Drop shipping :

Dans ce système de vente par Internet sans magasin physique, le e-commerçant gère la transaction et laisse le fabricant gérer les stocks et assurer les livraisons.

Éco-conception :

L'écoconception consiste à intégrer la protection de l'environnement dès la conception des biens ou services. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie : extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

Économie circulaire :

concept économique qui promeut un système économique et industriel sobre en carbone, en énergie et en ressources naturelles. Ce modèle repose sur la création de boucles de valeur positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.

Fablab :

atelier de fabrication numérique ouvert au public et mettant à sa disposition des outils de fabrication numérique et des réseaux permettant l'échange de fichiers. Basés sur des principes d'ouverture et de collaboration, les fablabs encouragent la circulation des savoir-faire et expériences.

Financement participatif (ou «crowdfunding») :

outils et méthodes de transactions financières qui permettent de financer collectivement une idée ou un projet, en faisant appel au grand public et sans l'aide des acteurs traditionnels du financement. Le développement d'internet et des réseaux sociaux a permis, au cours des dernières années, l'émergence de plate-formes de financement participatif.

Vente directe :

transaction sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur. La vente directe s'inscrit dans les circuits courts.

REMERCIEMENTS

Le Conseil de développement de la région d'Angers adresse ses remerciements à tous les intervenants, ainsi qu'à l'ensemble des participants présents au Forum-débat « *Produire et consommer à proximité : rêve ou nouvelle façon de vivre ?* ».

Ce Forum-débat n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de :

- **Damien Rousselière**, enseignant-chercheur en économie à Agrocampus Ouest,
- **Pauline Tétillon**, chargée de mission Agriculture Périurbaine à la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire,
- **Philippe Lohéziec**, responsable Pôle Energies & Développement Durable à la CCI du Maine-et-Loire
- et les membres du Conseil de développement qui se sont investis dans la préparation et l'organisation du Forum-débat.

Enfin, un grand merci au Quai-Forum des Arts vivants pour l'accueil du Forum-débat dans le cadre de sa programmation IMAGINE 2020, du 26 au 28 mai 2014.

Crédits photographiques et iconographiques :
Albert©, En direct des éleveurs, Drugeot Labo,
Éoliennes en Pays de Vilaine, Laurent Bellanger.
Rédaction, création graphique et mise en page :
S.Robineau, Conseil de développement
Impression : Setig Palussière (Angers)
Novembre 2014



Conseil de développement
de la région d'Angers

La société civile, force de propositions

10, rue de l'Aubrière
49100 ANGERS

Tél. 02 41 05 51 81

conseil-developpement@angersloiremetropole.fr

www.conseil-dev-loire.angers.fr